



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom du projet	Ma Boutique à l'Essai
Nom du Porteur de projet	Initiative Nord Hautes Alpes
Structure Juridique du Porteur de projet	Association loi 1901
Nom du GAL	GAL « Pays S.U.D. : terre vivante, d'accueil et d'équilibre »

THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (<i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (<i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive (<i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (<i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique (<i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie, circuit-court</i>)	<input type="checkbox"/>

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	106 596 €
Montant FEADER	54 000 €
Nom des cofinanceurs	Région Provence Alpes Côte d'Azur

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

Le dispositif « ma boutique à l'essai » a pour objectif de redynamiser les centres ville et bourg avec l'implantation de nouvelles activités commerciales, artisanales ou libérales. Il est ici porté par la plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes qui met à disposition des porteurs de projets son réseau, son savoir-faire et son accompagnement dans les négociations avec les futurs partenaires des chefs d'entreprises. Le choix a été fait de déployer ce dispositif à l'échelle de la communauté de communes de Serre-Ponçon, soit 17 communes.

Cette action permet une amélioration de l'attractivité des territoires du massif par l'amélioration de l'offre de services à la population : aux entreprises et aux particuliers avec l'implication des partenaires locaux publics et privés. Cela tout en prenant en compte les innovations économiques et sociales, la saisonnalité et la pluriactivité.

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Association LEADER France

C/o Mairie de Ploec-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploec-sur-Lié 22150 Ploec-l'Hermitage

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Le dispositif « ma boutique à l'essai » permet à un porteur de projet de tester, pendant une période limitée de 6 mois renouvelable 1 fois, son projet au sein d'un local vacant d'un centre-ville ou d'un bourg et de bénéficier d'un accompagnement spécifique. L'objectif étant de pérenniser son activité.

Le dispositif associe les acteurs privés et publics : la collectivité, le concessionnaire de revitalisation du centre-ville, un bailleur et le réseau local d'accompagnement à la création d'entreprises.

Cela permet aux porteurs de projets de trouver un bon emplacement, obtenir un loyer convenable, tester une idée et réduire le niveau de risque.

Le public bénéficiaire du dispositif ma boutique à l'essai est un public très large, sans distinction d'âge, de niveau de formation, ou de statut. Il est composé à 70 % de demandeurs emploi.

Toutes les activités sont éligibles : commerciales, artisanales, libérales et agricoles.

Le chef d'entreprise accompagné doit établir le siège social de son entreprise sur le secteur d'intervention de la plate-forme (Nord du département des Hautes Alpes).

Son entreprise doit présenter un caractère de viabilité lui permettant d'assurer le fonctionnement global de son entreprise et le remboursement de ses emprunts.

Afin d'instaurer la confiance entre le propriétaire et le locataire, INHA, à travers le prêt à 0% octroyé au porteur de projet, règle les 6 mois de loyer directement au bailleur. Cette démarche rassure ce dernier et l'entrepreneur peut alors se concentrer sur son activité.

Entre le 29.03.2017 et le 28.03.2019, 13 boutiques à l'essai ont vu le jour sur notre territoire montagneux/haut montagneux. 10 sont à ce jour toujours en activité.

Le programme LEADER a permis la mise en œuvre financière de ce dispositif Ma Boutique à l'Essai qui est venu étoffer les compétences de la plateforme Initiative Nord Hautes Alpes.

LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Association LEADER France

C/o Mairie de Ploec-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploec-sur-Lié 22150 Ploec-l'Hermitage

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

La programme LEADER du Pays S.U.D. « terre vivante, d'accueil et d'équilibre » est axé sur le développement et la diversification économique du territoire.

Le projet « ma boutique à l'essai » porté par la plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes répond bien à cet objectif en travaillant à la redynamisation de 17 communes du territoire.

Les éléments clés de ce projet sont :

- L'échelle intercommunale
- L'expérience et le professionnalisme d'INHA dans l'accompagnement des porteurs
- Le réseau mis à disposition des porteurs

Ce projet est facilement duplicable par la mise en œuvre du dispositif (proposé par la fédération des Boutiques à l'Essai,) mais ce qui en fait une telle réussite sur notre territoire c'est l'animation du réseau et le suivi des porteurs mis en œuvre par INHA.

Fort de cet exemple donné et de la réussite des entrepreneurs accompagnés durant ces 2 années, deux autres communautés de communes se sont rapprochées d'INHA afin de mobiliser le dispositif sur leur territoire (Guillestrois-Queyras, dont 5 sont déjà en activité, et Pays des Ecrins en cours). Un second projet « boutique à l'essai » a été sollicité par la plateforme Initiative Alpes de Haute Provence auprès du GAL Pays S.U.D. pour la partie 04 de son territoire.

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Association LEADER France

C/o Mairie de Ploec-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploec-sur-Lié 22150 Ploec-l'Hermitage

Insérer quelques photos ou illustrations du projet.

2017

COMMERCE | "Ma boutique à l'essai" est une initiative lancée au niveau national. À Embrun, depuis septembre

Accompagner les commerçants pour réinvestir le centre-ville

Mardi matin, Stéphane Blondel, de la plateforme initiative nord, a dressé un point d'étape du dispositif "Ma boutique à l'essai". L'initiative, de portée nationale, permet actuellement la création de deux boutiques par jour.

« L'objectif, à partir d'un constat fait par les élus, est de mobiliser toutes les ressources pour apporter une réponse contre la désertification des commerces de proximité. Il s'agit de se réapproprier l'espace marchand par une dynamique de réseaux de partenaires économiques qui vont se greffer avec les élus pour former un comité ad hoc », explique-t-il.

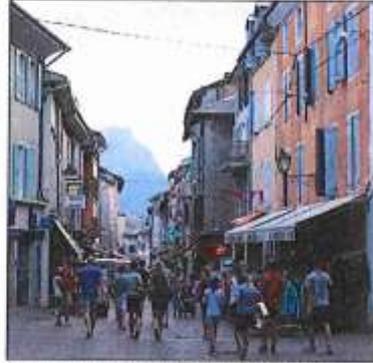
Étape par étape, il s'agit d'abord « de recenser les locaux vacants, identifier les propriétaires et les associer au dispositif pour leur faire pren-

dre conscience de leur intérêt. Ces locaux de 50 m² maximum, destinés à la suite d'une négociation, permettent un loyer à titre dérogatoire de 10 €/m². Notre travail est la persuasion pour obtenir un bail dérogatoire. Si au bout de six mois la réalisation n'est pas avérée, la personne qui a loué pourra partir sans pénalité », souligne Stéphane Blondel.

Jusqu'à 12 mois de "test"
Mais l'expérience peut être prolongée, si ces six premiers mois sont concluants : ils sont alors renouvelables. « Au bout de 12 mois, si cela ne marche pas, on arrête. Tout cela avec le suivi du comité. Celui-ci dialoguera sur ce qui marche ou pas, et réfléchira au besoin à des évolutions. Cela doit permettre d'installer un commerçant, un artisan,

un prestataire de services, afin de recréer une dynamique en cœur de ville avec un accompagnement dans une démarche constructive. C'est un coup de pouce. Dans 50 % des cas, les intéressés sont des locaux », décrypte Stéphane Blondel.

Ce dispositif a démarré à Embrun il y a quatre mois, des contacts ont été pris mais pour l'instant, aucun projet ne s'est réalisé. « L'Union européenne a pour objectif de favoriser le croissant et l'emploi. Cette stratégie européenne se matérialise à travers notamment le programme Leader (Union entre les acteurs de développement de l'économie rurale) qui mobilise des fonds destinés à soutenir des projets en zones rurales », précise Chantal Eyméoud.



Il n'y a pas encore de commerçants en phase de test à Embrun.

COMMERCE | Des locaux vacants dans le centre-ville intègrent le dispositif

Des boutiques à l'essai pour inciter les repreneurs

La Fédération nationale des boutiques à l'essai a lancé ce projet en vue de redynamiser les centres-villes et d'apporter une réponse aux préoccupations des créateurs d'entreprises. Il en existe déjà deux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, une à Cavallion (84) et l'autre à Cagnes-sur-Mer (06).

La plateforme initiative nord Hautes-Alpes avec son directeur Stéphane Blondel, relaye ce projet dans son secteur allant de Briançon à Chorges.

Ce dispositif a été mis en place à Embrun à l'automne dernier. La commune, l'ancienne communauté de communes de l'Embrunais et désormais la nouvelle communauté de communes de Serre-Fonçon font partie intégrante de ce projet.

Les premiers lieux des Hautes-Alpes à bénéficier de l'opération

Ce mardi matin Stéphane Blondel et son secrétaire, Christophe Perrin, étaient accompagnés de Chantal Eyméoud, maire d'Embrun et présidente de la comcom de Serre-Fonçon. Ils ont présenté deux locaux vacants, rue de la Liberté à Embrun. Les propriétaires ont accepté de jouer le jeu en établissant une convention. Celle-ci permet d'attirer l'attention avec l'apposition d'autocollants, sur les vitrines pour annoncer l'opération.

« Nous avons ici, aux nu-

méros 73 et 88 de la rue de la Liberté, des locaux commerciaux vacants, un ancien cabinet d'assurances et un ancien magasin de chaussures. En sont signalés par l'apposition de stickers sur les vitrines où l'inscription "Ma boutique à l'essai" avec des coordonnées pour prendre contact avec nous. Ce sont les premiers lieux des Hautes-Alpes à bénéficier de cette opération. Nous souhaitons créer une émulation avec les propriétaires fonciers de tels emplacements commerciaux et les possibles créateurs d'entreprises », détaillent-ils.

Un vrai potentiel en tant que 3^e ville de département

Chantal Eyméoud est très satisfaite de voir de cette démarche se mettre en œuvre. « Avec l'examen des demandes, nous souhaitons retrouver une cohérence de territoires. Ne pourra s'installer qu'un commerçant qui n'entre pas directement en concurrence avec des commerces déjà existants. C'est à l'initiative d'associer l'association Embrun commerces. Nous avons un vrai potentiel en tant que 3^e ville du département, la population est en augmentation, on est dans une logique qui doit amener des concrétisations. »

Pour Robert Denza, cofacteur dans cette même rue, « c'est une très bonne idée, il faut que la rue s'anime,



De droite à gauche : Stéphane Blondel, Chantal Eyméoud et Christophe Perrin, devant l'une des boutiques vacantes, signalée par un sticker.

que cela redevienne vivant. C'est une bonne initiative de la commune et c'est important pour le quartier ».

Pour les Frères Zigo, bouchers dans la rue de la Liberté, même constat :

« Nous en avons entendu parler, nous estimons que c'est une très bonne idée, et que c'est bon pour le commerce que de redynamiser le centre-ville. Après il faudra voir sur la durée la pé-

rennisation de tels commerces. »

Marc MORELLI

La plateforme initiative peut être jointe par téléphone au 06 79 12 33 09.

« Notre rôle est de mobiliser toutes les ressources »

L'objectif de cette initiative est de recenser ces lieux inoccupés, trouver un bon emplacement, obtenir un loyer convenable, tester une idée et réduire le niveau de risques.

Cela doit permettre de renforcer l'animation en centre-ville en favorisant l'implantation de nouveaux commerces.

« Notre rôle est de mobiliser toutes les ressources pour apporter une réponse

avec un réseau de partenaires économiques. Nous accompagnons les porteurs de projets de créations commerciales avec une étude de faisabilité en amont, un suivi après l'ouverture, l'obtention d'un prêt d'honneur à taux 0 % », explique Stéphane Blondel.

Tester son produit et en cas d'échec, partir sans pénalités
« Le bail est conclu dans le

cadre du suivi par le comité pour six mois, ce délai permet à la personne de tester son produit et en cas d'échec de partir sans pénalités. On ne poursuit pour une durée de six mois supplémentaires. Après réflexion sur les besoins locaux, cela doit permettre des installations de toutes natures. L'association des commerçants est partenaire de l'opération », développe Stéphane Blondel.

LA PHRASE

« Il faut que rue s'anime, que cela redevienne vivant. »

Robert Denza Cofacteur

Association LEADER France

C/o Mairie de Ploeu-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploeu-sur-Lié 22150 Ploeu-l'Hermitage

ÉCONOMIE | Deux premiers dossiers bénéficient de ce système, depuis quelques jours, en centre-ville

Des commerces à l'essai pour éviter des vitrines closes

Il y a eu cinq premiers dossiers, trois éligibles et, finalement, deux ont été retenus : le système de la « boutique à l'essai » est désormais lancé à Erbrun. « Ce sont deux dossiers qui ont bénéficié d'un petit prêt de la plateforme Initiative nord de 5000 € », explique Stéphane Blondel, qui chapeaute la structure. Un prêt volontairement limité pour coller à l'esprit des boutiques à l'essai : « On ne veut pas que les gens soient dans une situation financière délicate si ça ne marche pas au bout de deux fois six mois. »

Le grain est assés pour le propriétaire qui accepte de louer son local : « C'est, avec le prêt, la plateforme qui règle les six mois de loyer. » Des loyers négociés au maximum à 10 €/m². « En somme, le plan de financement ne doit pas dépasser les 15 000 € », note-t-il.

Objectif : signer un bail commercial "classique"

Pour Steva et Sacha Vukomanov, c'est un commerce de produits locaux qui est à l'essai. « On avait la protection des six mois de loyers réglés aux propriétaires », expliquent-ils, étant présents sur les marchés. « On pense qu'il y a une clientèle à prendre. L'avantage, c'est que là, l'administratif, on y pense, mais on est aidés », reprennent-ils.

LE CHIFFRE

2 C'est le nombre de nouveaux dossiers qui doivent, aujourd'hui, passer devant le comité d'agrément de la plateforme Initiative nord. Et pour lesquels les boutiques à l'essai cherchent donc deux locaux.



Avec un commerce de produits locaux et un autre de courtage en assurances, les Boutiques à l'essai lancent leurs premières expériences à Erbrun. **PHOTO**

Objectif : réussir une ouverture à l'année. Le rythme décroissant sera de 150 €/jour de chiffres d'affaires.

En cas de réussite, le commerçant et le propriétaire pourront signer un bail commercial classique en présence de la mairie et des Boutiques à l'essai. On va expliquer que ça fonctionne, mais que ce n'est pas dans l'intérêt d'augmenter fortement le loyer après l'expérience. Il vaut mieux avoir un peu moins, mais quelqu'un dans la durée.

On veut éviter d'avoir des vitrines fermées, des caries, des friches », affirme Stéphane Blondel.

Pour Christophe Avantageur, courtier en assurance, la boutique à l'essai est un développement de son activité. Installé à Cosp, il travaille également à Erbrun. « J'aurais besoin d'un local car des clients m'échappaient, c'est toujours compliqué de faire venir à Cosp. Et dans mon métier, on est payés à 6 mois, donc l'aide est intéressante », explique-t-il. Son objectif est de traiter une moyenne mensuelle de dix dossiers. Pour Stéphane Blondel, une autre satisfaction est à confirmer d'ici la fin de l'expérience : l'ouverture du local a amené un poste.

Guillaume FRUURE

L'INFO EN +

UN SOUCI DE DÉPART

Un premier local, présenté lors du lancement de l'opération et du recueil des candidatures, n'accueille finalement pas de boutique : un accord n'a pu être trouvé avec une propriétaire. « La force du réseau, de l'association des commerçants, c'est qu'on a pu trouver un autre lieu », résume Stéphane Blondel.

CONTACTS

- Nathalie Rogers
(Boutiques à l'essai) :
06 79 12 33 69 ;
- Yann Despert
(Association des commerçants) :
06 07 71 76 72.

La municipalité et l'asso des commerçants intéressés

Chantal François, adjointe à la mairie en charge des commerces, approuve l'expérience et rappelle qu'une délibération dans le même esprit est dans les projets de la municipalité. « On devrait passer un projet dans lequel les gens qui, au bout d'un certain temps, un ou deux ans, ne louent pas, n'entretiennent ou ne restaurent pas leurs locaux, auront une taxe supplémentaire », précise-t-elle.

« Qui ne tente rien n'a rien », abonde Yann Des-

pert, restaurateur et président de l'association des commerçants. « Sur le principe, on a trouvé cela dynamisant. Tout ce qui peut apporter de l'eau au moulin du commerce, nous prenons », poursuit-il.

Il relève qu'il a bien eu des inquiétudes sur l'installation de commerces qui se concurrencent : ce n'est pas le cas pour les premiers projets. « Et si cela se présentait, on en parlerait, c'est tout l'intérêt du comité en mairie », conclut-il.

Ma Boutique à l'essai, une première dans la commune

Face à l'engouement national autour du concept de boutique à l'essai et à l'ouverture prochaine de nouvelles boutiques, une Fédération des boutiques à l'essai a été créée depuis novembre. La communauté de communes de Serre-Ponçon y a adhéré en 2016. La Fédération accompagne les collectivités souhaitant développer le concept de boutique à l'essai sur leur commune. Dans les centres-villes de plus en plus de boutiques ferment, entraînant une baisse d'attractivité pour les consommateurs et une mauvaise image de la ville. Pourtant ce ne sont pas les envies d'entreprendre qui manquent. De nombreuses personnes rêvent d'ouvrir leurs commerces, malheureusement face à des loyer trop élevés, à de nombreux travaux à réaliser, des démarches administratives compliquées, des engagements importants à prendre, leur esprit d'initiative est vite freiné. La solution, INHA l'a trouvée grâce à "Ma boutique à l'essai" un concept qui permet à un porteur de projet de tester son idée de commerce dans un local vacant. Le futur commerçant profite d'un local bien placé de 30 à 50 m², d'un loyer minuscule pendant la phase de test, d'un financement avantageux avec un prêt à 0%, pour payer d'avance les six premiers mois de loyer au propriétaire du local commercial, de conseils et de l'appui du réseau de partenaires. Ainsi, avec ce concept, le centre-ville est dynamique.



Stephen Blondel directeur d'Inha et Christian Durand maire de Chorges devant la première "Boutique à l'essai".

Initiative nord Hautes-Alpes : Qu'est-ce que c'est ?

L'Inha est une plateforme d'accompagnement et de financement des créateurs/repreneurs d'entreprise. C'est un outil pragmatique de l'aménagement du territoire, le bras armé financier des collectivités territoriales.

Initiative nord Hautes-Alpes est une association loi de 1901 créée en 1999 sous l'impulsion de chefs d'entreprise et de décideurs locaux.

La plateforme s'est alliée au mouvement national Initiative France - premier réseau associatif.

Elles garantissent aux

porteurs de projets et aux partenaires le professionnalisme de la plateforme et le respect de principes de fonctionnement fondateurs tels que l'autonomie du créateur, la relation de confiance, l'écoute.

La plateforme a un territoire d'intervention limité aux quatre communautés de communes du Nord du département des Hautes-Alpes.

Avec le bénévolat, l'autre pilier d'Initiative Nord Hautes-Alpes est le soutien qu'apportent les acteurs publics et les entreprises privées. Depuis 17 ans, la

plateforme fait coopérer des acteurs publics et des entreprises privées au profit de la création d'emplois et du dynamisme économique local.

Elle compte cinq membres permanents : Stephen Blondel le directeur, Micka Forret la chargée d'affaires, Laetitia Kelebvre l'assistante chargée d'affaires, Nathalie Rogers et Léo Lambiel chargés de missions.

C.H.

Pour plus de renseignements : <http://www.initiative-nha.com>

L'INFO EN + LES PRINCIPAUX CHIFFRES

81 prêts dont 32 à des femmes accordés.
403 porteurs de projets accueillis et/ou accompagnés.
174 emplois directs générés ou maintenus.
673 000 € de prêts d'honneur engagés dont 125 500 € de prêts Nacre.
4 069 343 € de prêts bancaires associés.
4 742 343 € d'injectés dans l'économie du territoire de la plateforme.
1 plateforme qui a financé 72 entreprises.

C.H.
Rens. 0679 123369

BARATIER

Deux espaces proposés dans le cadre de "Ma boutique à l'essai"

La Fédération nationale des Boutiques à l'essai a lancé ce projet en vue de redynamiser les centres-villes. La plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes et son directeur Stéphane Blondel, relaye ce projet sur son secteur d'activité de Briançon à Chorges. Ce dispositif a déjà débuté à Embrun il y a quelques mois et a porté ses fruits. La communauté de communes de Serre-Ponçon a adhéré à la fédération nationale.

Mercredi matin, Stéphane Blondel, accompagné de Nathalie Rogers coordinatrice "Ma boutique à l'essai" à Embrun, de Christophe Lamanna, directeur du territoire de Briançon, L'Argentière-la-Bessée, Guillestre et Embrun pour la Caisse d'Épargne, du maire de Baratier Jean Bernard et de ses adjoints Christian Strapazzon et Georges Pons, ainsi que d'Olivier Bres, propriétaire, présentait deux locaux vacants mitoyens place de la Mairie à Baratier.

« Depuis la mise en place du dispositif "Ma boutique à l'essai", je demande aux

banquiers de faire un effort cadré pour six mois. Les banques s'appuient sur l'expertise de la plateforme. Nos aides sont des prêts à 0 % limités à 10 000 euros. La banque nous suit pour la même somme. La force de ce dispositif est de permettre de financer et consolider l'apport personnel du créateur. Sur notre secteur des Hautes-Alpes, cinq boutiques ont déjà ouvert avec cette aide alors qu'elles ne sont que 50 en France. Nous avons du mal à trouver des locaux. Notre argument majeur, afin d'avoir la confiance des propriétaires

et les rassurer, est de consacrer une partie du prêt d'honneur au paiement des loyers pour les six mois. Ce qui souligne malgré tout le créateur et bien sûr le propriétaire. Au bout de cette période, il peut être reconduit si les parties sont satisfaites. Pour la première fois ici ce dispositif est accompagné par le Pays Sud qui porte le dossier Leader d'aides par des fonds européens. C'est une première en France. Le dispositif ma boutique à l'essai nous permet



Les différentes personnalités autour de Stéphane Blondel.

d'apporter pour les premiers mois au créateur d'entreprise un soutien substantiel avec des efforts de la part des banques, des comptables, des assureurs » indique Stéphane Blondel.

« Le village vivra s'il y a de l'activité »

Jean Bernard, le maire, précise : « C'est important pour le village d'avoir des installations de créateurs d'entreprises, nous avons eu un bou-

langer, nous avons la reprise du bar restaurant de la place par des jeunes. Le village vivra s'il y a de l'activité. Ce dispositif montre le village ce n'est que du bonheur pour

nous. C'est bien que des fonds européens Leader puissent intervenir dans ce dispositif et venir ainsi en aide aux jeunes créateurs ».

Par HORBELLI

LA PHRASE

« La force de ce dispositif est de permettre de financer et consolider l'apport personnel du créateur. »

Stéphane Blondel, Directeur de la plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes

CHORGES

"Ma boutique à l'essai", pour redynamiser le centre-ville



Christian Durand et Stéphane Blondel devant la 2^e "boutique à l'essai".

Il s'agit d'un projet de dynamisation du centre-ville qui associe à la fois des acteurs publics et privés, qui participent ensemble à une dynamique territoriale. Ce dispositif a démarré à Chorges en juillet avec une première boutique dans la grande rue.

Pace à l'engouement national autour du concept de boutique à l'essai et à l'ouverture prochaine de nouvelles boutiques, une Fédération des Boutiques à l'essai a été créée et la commune de Serre-Ponçon y a adhéré. La fédération accompagne les collectivités souhaitant développer le concept de boutique à l'essai dans leur commune. L'objectif étant de dupliquer cette initiative auprès de l'ensemble des

communes ou acteurs du développement économique qui le souhaitent et de développer ensemble des retours d'expérience.

Ouverture d'une 2^e boutique

La plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes (INHA) relaye le projet dans un secteur qui va d'Embrun à Chorges. Ce mercredi matin, Stéphane Blondel accompagné de Christian Durand, maire de la commune, ont présenté un deuxième local vacant dans la grande rue. Le propriétaire a joué le jeu en établissant une convention, permettant ainsi l'apposition d'autocollants "Ma boutique à l'essai" signalant l'opération ainsi que les coordonnées pour prendre contact. Le dispositif

permet de louer un local à des conditions avantageuses. Aujourd'hui, il est financé par le programme Leader, le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durancé (Pays S.U.D.) et le conseil régional PACA.

A ce jour, précise Stéphane Blondel, « il y a six boutiques à l'essai sur le territoire de Serre-Ponçon, ce qui constitue un record puisqu'au niveau national il y a 50 boutiques, soit 10 % rien que sur notre territoire haut-alpin qui a su maîtriser le dispositif. »

Christian HERDIER

Pour plus de renseignements : Initiative Nord Hautes-Alpes au 06 79 12 33 69 ou sur le site <http://www.initiative-nha.com>

Association LEADER France

C/o Mairie de Ploec-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploec-sur-Lié 22150 Ploec-l'Hermitage

Un nouveau salon de thé ouvert à l'art et aux autres

Ce jeudi matin était un grand jour pour Marie-Laure Brachon, car elle recevait dans son salon de thé "d'Ici et d'ailleurs", nouveau dans la cité caturige, Stéphane Blondel, directeur de la structure Initiative Nord Hautes-Alpes (INHA) et Christian Durand, maire de Chorges, pour l'inauguration de son salon.

Un projet de vie dans la simplicité

Marie-Laure, Caturige depuis l'an dernier, était assistante de vie et aussi vendeuse dans un salon de thé. « C'est ce second métier qui m'a donné l'envie de me lancer comme chef d'entreprise et de posséder mon propre salon », précise t-elle.

« C'est grâce à la rencontre fortuite, dans le salon où je travaillais, avec Stéphane Blondel, poursuit-elle, que j'ai pu concrétiser mon projet auquel il a adhéré immédiatement. Je peux dire un grand merci à Stéphane et à l'INHA. »

Ce salon de thé, qui est un projet professionnel, mais aussi un projet de vie, elle le voulait dans la simplicité et surtout pour privilégier les rencontres. En période creuse, elle pense proposer des conférences diverses. Dans son concept, une place est réservée pour des expositions d'artistes amateurs : peintures, photographies, etc.

Le salon de Marie-Laure Brachon a été financé ex-

clusivement par la plateforme, sans cofinancement bancaire. « Une volonté pour éviter une situation de surendettement au démarrage de l'activité, précise Stéphane Blondel. L'objectif étant de se donner six à douze mois de lisibilité pour envisager, demain, un cofinancement bancaire pour son développement, si besoin est ». Le dispositif boutique est, lui, financé par Leader, le pays S.U.D. et le conseil régional.

Christian MERENTIER

Le salon de thé est situé dans la Grande Rue (après la pharmacie). Il est ouvert du lundi au samedi de 8 h à 18 h et le dimanche de 8 h à 12 h.



Marie-Laure Brachon, Christian Durand (à gauche) et Stéphane Blondel.

C'est parti, après des aléas

Le lancement du salon était prévu début juillet, mais comme tout chef d'entreprise, Marie-Laure Brachon a pu constater les aléas de la création d'en-

treprise en découvrant, suite aux inondations de juin, des imprévus qui allaient retarder l'ouverture mais surtout grever le prêt qui lui a été accordé.

COMMERCE | Toutes les parties se sont mises d'accord pour repartir pour six mois

Les Boutiques (encore) à l'essai

Depuis ce printemps la plateforme d'initiative locale Nord Hautes-Alpes conduit l'expérience 'Ma Boutique à l'essai' sur le territoire de l'Embrunais-Serre-Ponçon. Stéphane Blondel, son directeur, a instauré ce nouveau système il y a six mois.

Deux boutiques ont été ouvertes dans le centre-ville d'Embrun avec des baux dérogeables. Ils viennent, après accord des parties propriétaires et locataires, ainsi que la plateforme Initiative et ses différents partenaires, de le reconduire pour six nouveaux mois.

« Un climat de confiance a été instauré »

« Nous sommes à la fin du premier contrat de six mois pour ces deux boutiques à l'essai d'Embrun. Deux solutions s'offraient à nous, soit une reconduction pour six nouveaux mois avec l'accord des parties, soit on arrête avec une séparation dans les meilleures conditions. Un climat de confiance a été instauré entre les parties. Les premiers ont vu leurs loyers, pour lesquels ils ont consenti des efforts, honorés grâce à une partie des prêts d'honneur octroyés à chacun des locataires. Dans les cas présents, 5 000 euros pour chacune des boutiques », précise Stéphane Blondel. Et poursuit : « Nous avons effectué un bilan. Si nous les reconduisons, c'est que les condi-

tions sont favorables. Christophe Aventurier a loué le local de Sonia Caillat-Ferrando rue de la Liberté, pour y installer une agence de prêt immobilier en liaison avec ACE Crédit Hautes-Alpes. Sacha Vukomanov a loué celui de Roland Rêgue place de la Mizzelière pour installer un commerce de vente de tourtons dont la fabrication artisanale est assurée sur place. Ayant manifesté une vraie volonté, on peut, comptablement, continuer à les soutenir pour six nouveaux mois », indique le directeur de la plateforme.

Aujourd'hui, les reconductions sont accordées, dorénavant les locataires payent leurs loyers. À l'issue de cette nouvelle période, s'il y a poursuite de l'activité, cela se fera dans le cadre de baux commerciaux. « L'intérêt, c'est que le propriétaire ne fragilise pas cette suite, il fait une vigilance accrue sur les dossiers. Après, la plateforme n'interviendra que dans le cadre du remboursement des prêts d'honneur, pour lesquels nous avons des financements de l'Europe avec le Pays Sud et le programme Leader, et le conseil régional, très attentif à notre activité et qui souhaite la développer au niveau de la région. Ce dispositif est adapté aux problématiques de notre territoire où les bassins de vie et les offres foncières sont insuffisants », précise-t-il.

Par MORRELLI



Dans les locaux embrunais de la plateforme Initiative, Christophe Aventurier et Sacha Vukomanov (debout) et Roland Rêgue (assis), aux côtés de Stéphane Blondel (à gauche).

« À Embrun, la pérennité et la viabilité ne sont pas encore avérées »

Ce qui concerne le commerce de Sacha Vukomanov, qui a installé, place de la Mizzelière, un commerce de vente de tourtons, Stéphane Blondel précise : « Le bilan a permis de constater que dans une commune comme Embrun, même si c'est une fabrication artisane-

le, la pérennité et la viabilité ne sont pas encore avérées. L'ensemble des charges a été honoré. Après discussion et accord entre les parties, nous repartons pour six mois afin de trouver avec lui un point d'équilibre mais avec une évolution de son offre. Il faut réfléchir à

cela. Nous avons mis en place une contrepartie, les quatre prochains mois de loyer seront compensés par des travaux d'aménagement du local que le locataire s'engage à effectuer. On se donne six nouveaux mois par ce biais-là pour envisager le devenir de ce commerce ».

« Nous avons besoin d'une vitrine »

Christophe Aventurier, qui a installé une agence de prêt immobilier rue de la Liberté, est satisfait de son emplacement qui permet un contact physique dans l'Embrunais, il a créé deux emplois temps plein : « Nous travaillons énormément sur Internet, c'est 70 % de notre activité, nous démarchons et prospectons dans notre secteur. Nous avons besoin d'une vitrine, et de locaux pour le contact avec les clients en recherches de prêts immobiliers », précise-t-il.

BARATIER

Les deux "Boutiques à l'essai" du village ont trouvé preneur

Début septembre, Stéphane Blondel, directeur de la plateforme initiative Nord Hautes-Alpes, et les porteurs du projet "Ma boutique à l'essai" dont le propriétaire Olivier Bres, mettaient en place deux conventions pour la place du village de Baratier. Deux espaces inoccupés attendaient un commerce. Pour rappel, "Ma boutique à l'essai" est un concept qui permet à un porteur de projet de tester son idée de commerce dans un local vaquant (30 à 50 m²), d'un loyer minoré pendant la phase de test, d'un financement avantageux avec un prêt à 0%, pour payer d'avance les six premiers mois de loyer, de conseils et de l'appui du réseau de partenaires.

Le premier commerce a été inauguré vendredi 1^{er} décembre, en présence de Chantal Eyméoud, présidente de l'intercommunalité de Serre-Ponçon (CCSP), de Jean Bernard, maire de Baratier, et Laurent Nuns, président national des Boutiques à l'essai.

Baratier, plus petite commune impliquée dans ce projet

Nathalie Gelin ouvre un commerce de ventes de savons sous toutes ses formes, de divers parfums, qu'elle fabrique elle-même dans un atelier attenant. Laurent Nuns a souligné les soutiens et investissements locaux par rapport au concept. Chorges, Embrun, Baratier : il a énuméré les communes participant à l'opé-

ration, soulignant l'aspect « remarquable [...] Votre communauté de communes en a réalisé six à elle seule. Vous êtes la première Région à adhérer en nombre et en volume. Aujourd'hui nous touchons les villages. Baratier est la plus petite commune de France, en nombre d'habitants, à avoir des Boutiques à l'essai », a-t-il relevé. « Ce qui est maintenant à souhaiter, c'est de transformer les essais pour arriver à des baux classiques », a commenté Laurent Nuns.

« Nous sommes très contents de l'ouverture aujourd'hui sur la place du village de ce commerce "Une montagne de savons" de Nathalie Gelin, puis dans quelques jours de "L'onglerie" de Manon Lagier-Touraine. C'est une formidable réussite pour le village », se sont réjoui Jean Bernard et les élus baratiens.

Chantal Eyméoud a félicité les deux jeunes femmes de leur investissement et engagements commerciaux. « Cela signifie que le territoire est attractif, c'est un équilibre entre le centre-ville d'Embrun et les villages alentour. C'est un beau symbole que d'être sur la place du village. Si ce type d'opérations peut se faire, c'est aussi grâce à la Région Paca qui soutient les prêts à taux 0 % dont nous allons prochainement élargir l'assiette, et qui va débloquer 150 000 euros de plus grâce au président Renaud Muselier. »

Marc MORBELLI



Nathalie Gelin est au centre (en blanc) entourée des diverses personnalités et élus. Le président Laurent Nuns est le second en partant de la gauche avec, à ses côtés, Manon Lagier-Touraine qui ouvre son onglerie.

De la boutique à l'essai aux marchés ?

La commerçante aidée, Nathalie Gelin, est originaire de Grenoble. Elle a habité dans l'Embrunais, et trois ans à Châteauroux-les-Alpes. S'étant retrouvée sans emploi, elle a souhaité réorienter sa vie professionnelle.

« Aujourd'hui, je me retrouve chef d'entreprise », a-t-elle signalé, évoquant le rôle de son mari. « Il fabriquait du savon à froid. J'ai souhaité m'impliquer dans cet artisanat, mais j'ai voulu faire des savons à chaud à l'extrudeuse et avec des moules. J'ai pour cela effectué un

stage. Je fabrique mes savons depuis la matière brute que je reçois sous forme de bondillons, ce sont des granulés de savon, je fais mes recettes, je travaille sur 15 parfums, mon grammage, les formes avec des moules », explique-t-elle quant au projet qui a séduit les porteurs des Boutiques à l'essai. « Je fabrique le matin et j'ouvre mon commerce les après-midi. J'envisage d'effectuer les marchés environnants et de travailler avec les hôtels de l'Embrunais », conclut-elle.

L'INFO EN +

NOMBREUX SOUTIENS

« La communauté de communes finance le fonctionnement de la plateforme initiative et propose ainsi de la proximité », a rappelé Chantal Eyméoud. Stéphane Blondel a également indiqué les nombreux soutiens de la Région, de l'Europe avec le programme Leader, du Pays Sud avec l'intercommunalité, financiers de la Caisse d'Épargne représentée par Marie Toninelli, directrice de l'agence d'Embrun, et de Jean-Michel Anthonard de l'assurance Aviva.

LE CHIFFRE

6

C'est le nombre de Boutiques à l'essai réalisées dans l'intercommunalité. Selon le président national Laurent Nuns, 27 boutiques sont à l'essai, 25 autres à venir au plan national.

CHORGES

Et de trois pour les boutiques à l'essai

Depuis le mois de juillet, avec l'ouverture de la première boutique à l'essai, le centre-ville de Chorges se dynamise avec une 3^e boutique qui vient de voir le jour dans la Grande-rue (face à la place Francis-Roux).

Vendredi matin, Stéphane Blondel, directeur de la plateforme Initiative nord Hautes-Alpes (Inha), qui relaye le projet dans un secteur qui va d'Embrun à Chorges, a donné rendez-vous à Gina Bertrand, adjointe au maire et à Ghislaine Cézanne, la propriétaire des lieux (avec ses deux fils Gilles et Éric) pour présenter le local. Ce dispositif permet de faire revivre cette maison, qui a été, tour à tour, une boucherie, une maison de la

presse et un fleuriste avant de rester fermée pendant plus de 15 ans », précise Ghislaine Cézanne.

Rappel du concept

« Cette famille a été très sensible au fait de redynamiser le centre bourg et a adhéré immédiatement au concept unique en France qui permet à un porteur de projet de tester son idée de commerce dans un local vaquant », explique Stéphane Blondel, avant de poursuivre : « Le futur commerçant profite d'un local bien placé de 30 à 90 m², d'un loyer minoré pendant la phase de test, d'un financement avantageux avec un prêt à 0 % lui permettant de payer d'avance

les six premiers mois de loyer au propriétaire du local commercial, de conseils et de l'appui du réseau de partenaires. Aujourd'hui, il est financé par le programme Leader et le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durancé (Pays SUD) et le conseil régional Paca. »

Il existe une Fédération des Boutiques à l'essai à laquelle la communauté de communes de Serre-Ponçon a adhéré. La fédération accompagne les collectivités souhaitant développer le concept de boutique à l'essai sur leur commune.

C.M.

Pour plus d'informations : initiative nord-Hautes-Alpes au 06 79 12 33 69 ou sur le site : <http://www.initiative-nhs.com>



Ghislaine Cézanne, Stéphane Blondel et Gina Bertrand devant la troisième boutique à l'essai.

BARATIER**Boutiques à l'essai... transformé**

Manon Lagier-Touraine (au centre), propriétaire du nouveau salon de manucure de Baratier.

Vendredi, l'inauguration du salon de manucure "La féerie des ongles" a eu lieu, à Baratier en présence de Jean-Michel Anthouard, président de la plateforme Initiative, de Christophe Pemin, le trésorier de celle-ci, et de Christian Strappazzon adjoint de la mairie de Baratier. Manon Lagier-Touraine, 21 ans et titulaire d'un CAP, travaillait à son domicile comme prothésiste ongulière, avant d'obtenir ce local commercial.

En septembre 2017, deux conventions pour deux espaces commerciaux inoccupés place du village à Baratier ont été mises en place par Stéphan Blondel, directeur de la plateforme initiative Nord Hautes-Alpes, et des représentants de diverses parties prenantes du projet "Ma boutique à l'essai", dont le propriétaire des locaux commerciaux Olivier Bres.

En décembre la première boutique de vente de savons faits maison, de Nathalie Gelin, a ouvert. Dans le même temps Manon Lagier-Touraine s'engageait pour la deuxième boutique, désireuse d'ouvrir un salon de manucure.

Jean-Michel Anthouard félicite Manon Lagier-Touraine de son engagement et rappelle les intentions du projet : « Le concept de la Boutique à l'essai qui existe au niveau national, vise à redynamiser les centres-villes. Depuis mars 2017, 27 boutiques ont été créées en France et nous en avons ouvert sept sur le territoire de la communauté de communes de Serre-Ponçon. Le seul village de Baratier en compte désormais deux. » Il a remercié tous les acteurs du projet, de la communauté de communes Serre-Ponçon à l'Union européenne.

La municipalité baraton-

ne est ravie de ces réalisations ; « Nous sommes très heureux de l'ouverture aujourd'hui sur la place du village de ce deuxième commerce des Boutiques à l'essai, la féerie des ongles de Manon Lagier-Touraine. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village, une pleine réussite dans sa démarche et beaucoup de succès », indique Christian Strappazzon.

Manon Lagier-Touraine conclut : « Je suis très heureuse d'avoir pu ouvrir mon commerce ici à Baratier, je remercie toutes les personnes qui m'ont soutenue dans ce projet. Cela fonctionne déjà bien, car mes clientes et habituées m'ont suivie. » Elle débute dans le cadre des Boutiques à l'essai avec un bail de six mois avec la possibilité de renouvellement, et « espère bien rester ici et y poursuivre [son] activité ».

Marc MORBELLI

LOCALE EXPRESS

CHORGES

Les boutiques à l'essai ravivent la Grande Rue

→ Jeudi, Stephan Blondel, directeur de la structure Initiative Nord Hautes-Alpes (Inha) avait convié Christian Durand, le maire, devant une nouvelle "boutique à l'essai", toujours dans la Grande Rue. Un record pour Chorges puisque elle en compte dorénavant quatre, et pour le département, qui en compte huit avec Embrun (deux) et Baratier (deux) sur les 30 boutiques nationales. Ce concept unique semble intéresser de plus en



plus les propriétaires de locaux vacants. Il permet à un porteur de projet de tester son idée de commerce dans un local vaquant. Le futur commerçant profite d'un local (à ce jour c'est 10€/m²) bien placé, de 30 à 50 m², d'un loyer minoré pendant la phase de test, d'un financement avantageux avec un prêt à 0%, pour payer d'avance les six premiers mois de loyer au propriétaire du local commercial, de conseils et de l'appui du réseau de partenaires. Aujourd'hui, il est financé par le programme Leader, le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance (Pays SUD) et le conseil régional Paca. **Plus d'infos : 06 79 12 33 69 ou www.initiative-nha.com**

CHORGES

Un atelier de création ouvre grâce à la Plateforme initiative nord Hautes-Alpes

Depuis le 1^{er} février, Betty Dufi (Betty couture) associée à Odile Laverroux (ID à coudre) ont ouvert leur atelier de création et retouche, confection sur mesure, robe de mariée, mercerie dans la Grande Rue (face à la place Francis Roux).

Ce lundi matin, elles recevaient le directeur de la Plateforme initiative nord Hautes-Alpes, Stéphane Blondel pour l'inauguration de leur atelier créé grâce au dispositif porté par la communauté de communes Pays Serre-Ponçon-Ubaye-Durance, financé par le conseil régional, qui permet de

louer un local à des conditions avantageuses. Betty est arrivée de Savoie en 2011 et s'était installée en auto-entrepreneuse à son domicile de Chorges.

Odile, elle, vient d'une famille originaire des Hautes-Alpes (sa mère est née dans la cité caturige), et a toujours travaillé dans la couture, en confectionnant des robes de mariée.

« Je profite des 40 années d'expérience d'Odile dans la couture, précise Betty. Avec elle je redécouvre un peu l'apprentissage. Etre à deux, cela permet d'avoir toujours une permanence dans l'atelier. »



Stéphane Blondel, de la plateforme initiative aux côtés de Betty et Odile dans l'atelier tout récemment ouvert.

Ma Boutique à l'Essai à Chorges

Salon de thé: d' Ici et d'Ailleurs

« Ma Boutique à l'Essai » porté par la plateforme initiative Nord Hautes-Alpes financé par le Conseil Régional PACA et le Leader, en partenariat avec Pays Sud. Grâce au concept « Ma Boutique à l'Essai » porté par la plateforme INHA, présidé par Stéphane Blondel, que je remercie tout particulièrement, j'ai pu depuis le 6 octobre 2017 ouvrir mon salon de thé « d' Ici et d'Ailleurs », précise Marie-Laure Brachon. Ce salon, qui est un projet professionnel, est aussi un projet de vie, affirme-t-elle, je le voulais convivial, c'est un lieu d'échanges où une place est réservée pour des expositions d'artistes amateurs. Toutes sortes de thés parfumés vous sont proposés : thé noir, thé vert, thé blanc, Rooibos (infusion de couleur rouge-brun), mais aussi chocolat (lait de vache ou végétal), sirops, jus de fruits pressés, en privilégiant les produits locaux. Un moment de fraîcheur vous attend cet été avec des glaces artisanales locales.

En période creuse, des conférences diverses vous sont proposées.

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h15 à 13h00 et de 14h00 à 18h30.
Le dimanche de 8h15 à 13h00. Fermé le mercredi (hors vacances scolaires).



(Publi-reportage)

CHORGES

Une nouvelle "boutique à l'essai" dans la Grande Rue

Mardi matin, c'était un grand jour pour Delphine Codern, qui ouvrait sa boutique de prêt-à-porter "D'Elle Fine", dans la Grande Rue, et qui recevait, pour l'inauguration, le directeur de la plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes, Stéphane Blondel, ainsi que le maire de la commune, Christian Durand.

Une boutique créée grâce au dispositif porté par le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance (Pays SUD), financé par le conseil régional et Leader. Il permet de louer un local à des conditions avantageuses mais aussi un partenariat avec la Caisse d'épargne, qui offre six mois de gestion des comptes.

Pour donner toutes ses

chances aux Boutiques à l'essai, précise Stéphane Blondel : « Il est nécessaire qu'il y ait un soutien de l'association des commerçants pour encourager le chef d'entreprise, partager avec lui des réflexions et des stratégies commerciales. »

Trois boutiques créées dans la commune grâce à ce dispositif

Après dix ans passés dans une supérette à Abriès, avec son mari, ils ont décidé de se rapprocher de Gap et ont trouvé une boucherie dans la cité caturige, qu'ils tiennent depuis 2011. Delphine avait un rêve, ouvrir sa propre boutique de prêt-à-porter et avec son mari, ils ont décidé de se séparer professionnell-

lement.

Delphine a pu concrétiser son projet grâce aux Boutiques à l'essai. Dans son concept, elle a voulu offrir aux femmes et aux personnes qui les accompagnent, un lieu sympathique pour l'essayage, un coin salon (pas de cabines) avec fauteuils, table où un café vous sera servi. Sur les sept boutiques que compte la communauté de communes de Serre-Ponçon la cité caturige en compte trois.

C.N.

La boutique "D'Elle Fine" est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 15h30 à 18h. Renseignements : 04 92 23 81 76.



Stéphane Blondel, Christian Durand dans la boutique (à l'essai) de Delphine Codern.

Ma Boutique à l'Essai à Baratier Des Savons Naturels

Le concept « Ma Boutique à l'Essai » est porté par la plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes (INHA) et financé grâce à un prêt d'honneur du Conseil Régional PACA, au Leader en partenariat avec Pays Sud.

Formée à la savonnerie en 2017, Nathalie Gelin a ouvert la savonnerie de Baratier en décembre 2017 et se félicite d'un bon démarrage avec 300 kilos de savons écoulés depuis l'ouverture. Dans sa boutique ouverte sur la place du village, elle prépare des savons fabriqués à l'extrudeuse, d'autres moulés à chaud et du savon liquide. Leur fabrication consiste à mélanger des granulés de savons à base d'huiles végétales excluant désormais l'huile de palme (olive et coco, pour une meilleure qualité), des pigments de coloration naturels et des fragrances. Leur mise en forme donne des savons rectangulaires (95 g), ou en forme de cœur ainsi que de petits animaux très appréciés par les enfants (moutons, marmottes et rousours).

Horaires de la boutique : en semaine 14h-18h, le samedi 10h-19h
Sur les marchés : mardi Châteaufort, mercredi Briançon, jeudi Vallouise et nocturne à Baratier jusqu'à 23h30 (l'été).



EMBRUNAIS | Le dispositif a fait ses preuves depuis sa mise en place

Et 1, et 2, et... 9 "boutiques à l'essai" pour le territoire de Serre-Ponçon

La plateforme d'initiative locale Nord Hautes-Alpes conduit le dispositif "Ma Boutique à l'essai" sur le territoire de Serre-Ponçon avec Stéphane Blondel, son directeur. La communauté de communes de Serre-Ponçon est adhérente de ce dispositif sous l'impulsion de sa présidente Chantal Eyméoud. Les beaux dérogatoires de six mois, renouvelables, se mettent en place après accord des parties prenantes, propriétaires et locataires, la Plateforme initiative et ses différents partenaires.

Serre-Ponçon : première comcom de France à adhérer au dispositif

« Nous mettons en place une boutique à l'essai ici, rue des Fontaines, en plein centre-ville d'Embrun. Nous conduisons ce projet depuis quelques temps déjà et nous en sommes déjà, pour le territoire de la communauté de communes de Serre-Ponçon, à neuf boutiques à l'essai mises en place. La plateforme Initiative est adhérente de la Fédération nationale des boutiques à l'essai. C'est la première comcom à avoir signé cette convention. Ce dispositif marche très bien ici car le bouche-à-oreille fonctionne très fort. Serre-Ponçon est aussi la première collectivité de France dans ce dispositif avec ses neuf locaux commerciaux », se réjouit Stéphane Blondel.

Le local situé rue des Fontaines est celui du sculpteur de pierres Jean-François Pinet. Il s'en servait de vitrine pour son activité et s'est rendu compte que ce n'était pas pertinent de



L'INFO EN +

ET AU NIVEAU NATIONAL ?

Au total, 50 collectivités ont adhéré, et seulement 30 boutiques se sont ouvertes. Serre-Ponçon en détient donc 30 % du total national. Il en existe trois à Embrun, deux à Baratier et quatre à C horges.

Chantal Eyméoud et Stéphane Blondel devant la 9^e boutique à l'essai.

le conserver pour cela. « Nous l'avons rencontré et conclu avec lui de le faire entrer dans le dispositif des Boutiques à l'essai » avec le soutien de nos partenaires (la municipalité, la communauté de communes, l'association des commerçants, banque, assureur) et avec le soutien financier de la Région PACA pour les prêts à taux zéro des nouveaux entrepreneurs. Nous décidons en comité, de l'opportunité d'une candidature et de la cohérence par rapport aux autres commerces. La force du dispositif, laquelle rassure les propriétaires, est de convenir que les six premiers mois de l'oyer sont ouverts par le prêt d'honneur. Cela permet de renouveler le dialogue entre collectivités et propriétaires », a précisé Stéphane Blondel.

Marc HORRELLI

« Aider jeunes et moins jeunes à se lancer »

Pour cette nouvelle Boutique à l'essai la plateforme Initiative a reçu des candidatures, des contacts sont établis.

« La Région PACA a voté une somme de 100 000 euros afin d'aider au fonctionnement de ces boutiques, parti d'Embrun. Renaud Muselier, le président, et les élus régionaux, ont convenu que c'était une opération de qualité et ont décidé d'en faire une opération pilote. C'est la première Région à s'engager comme cela, c'est une de ses compétences. Nous nous appuyons sur la structure de la Plateforme initiative locale Nord Hautes-

Alpes. Afin de financer les prêts à taux zéro, la Région verse la somme de 150 000 euros. C'est un choix politique pour aider les jeunes et les moins jeunes à se lancer. Stéphane Blondel est très dynamique et actif sur le sujet. Je suis très heureuse de cet impact, on peut aller plus loin. Cela permet aux villes de se développer, de densifier en centre-ville et d'aider les porteurs de

projets », souligne Chantal Eyméoud, la maire, présidente de la comcom de Serre-Ponçon et 2^e adjointe à la Région. Et de conclure : « Nous sommes la seule communauté de communes de la Région à y avoir adhéré. C'est une volonté politique de notre part et une belle satisfaction. Le taux de réussite de ces boutiques est de 95 % sur notre territoire, c'est énorme ! »

LE CHIFFRE

95

C'est le pourcentage de réussite de ces boutiques à l'essai sur le territoire de la communauté de communes de Serre-Ponçon.

Association LEADER France

C/o Mairie de Ploec-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploec-sur-Lié 22150 Ploec-l'Hermitage

CHARGES

La commune voit l'ouverture d'une quatrième "Boutique à l'essai"

Depuis ce mardi, dans la Grande rue, un nouveau commerce vient de s'ouvrir grâce au dispositif porté par le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance (Pays SUD), financé par le Conseil régional et le programme "Leader".

Le projet, en partenariat avec la communauté de communes, s'est aussi fait avec la Banque populaire. Celle-ci a cofinancé le projet après le passage devant le comité d'agrément de la plateforme Initiative nord Hautes-Alpes, qui octroie des prêts d'honneur à 0 % en complément des banques.

"L'ilot café" est donc cet-

te boutique, tenue par Marie Payet, catariège d'adoption (2017) et originaire de La Réunion. Elle y était habituée à torréfier sur l'exploitation familiale, d'où sa reconversion après 26 années passées dans le milieu hospitalier. Marie a pu, après les travaux qu'elle a effectués elle-même - l'esprit "Boutique à l'essai" est aussi de compenser le manque de budget par le système D - ouvrir sa boutique de torréfaction.

Les locaux de la Grande rue reprennent vie

En plus de cafés d'origines différentes, d'un mélange maison, elle propose aussi

du thé, des épices, sel noir, jaune, rouge et du chocolat. Vendredi matin, Stéphane Blondel directeur de la plateforme Initiative nord Hautes-Alpes ainsi que le maire de la commune, Christian Durand, se sont retrouvés autour de Marie Payet pour l'inauguration du salon "L'ilot café". C'est la quatrième boutique à l'essai dans la commune et la huitième ouverte dans la communauté de communes de Serre-Ponçon. La cité catariège continue dans sa dynamique et les locaux fermés reprennent vie dans la Grande rue.



Stéphane Blondel, de la plateforme Initiative nord, le maire Christian Durand et la porteuse de projet Marie Payet.

C.M.



Ma Boutique à l'Essai à Baratier

La féerie des ongles : une «onglerie» sur la place du village

Le concept «Ma boutique à l'Essai» est porté par la Plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes (INHA) et financé grâce à un prêt d'honneur du Conseil Régional PACA et du Leader en partenariat avec Pays Sud.

Elle a 22 ans et vient tout juste de lancer son affaire. Grâce à la plateforme INHA dans le cadre du programme «Boutique à l'Essai», Marion Lagier-Touraine native de L'Argentière, a pu ouvrir son salon de manucure «La Féerie des ongles» en plein centre de Baratier. Formée à Aix-en-Provence, elle reçoit depuis décembre 2017 clients et clientes venus lui confier mains, ongles et pieds pour des soins divers, beauté des mains, pose de vernis, déco nail art, pose d'ongles en gel, épilation sourcils, soin des callosités et manucure homme.

Un secteur d'activité en plein essor et qui fonctionne, puisque la jeune esthéticienne a déjà pu embaucher une salariée pour la secourir au salon. De quoi encourager la poursuite de l'expérience au-delà du premier bail de 6 mois dans lequel elle est engagée.

L'institut de beauté est ouvert : du lundi au vendredi de 8h15 à 19h30 et le samedi de 9h à 12h.

Prez de rendez-vous sur : 06 68 72 80 81



(Publi-reportage)

Ma Boutique à l'Essai à Chorges

Atelier de couture : Betty couture & ID à coudre

Le concept «Ma Boutique à l'Essai» est porté par la plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes (INHA) et financé grâce à un prêt d'honneur du Conseil Régional PACA, et du Leader en partenariat avec Pays Sud.

Voilà trois mois que Betty et Marie-Odile, grâce à «Ma Boutique à l'Essai» porté par la plateforme INHA, ont ouvert leur atelier de couture : Betty couture et ID à coudre, dans la Grande Rue (face à la place Francis Roux).

Elles vous proposent leurs créations : vêtements, robes de mariée, de soirée... des accessoires personnalisés (sacs, bijoux...), pour l'ameublement (rideaux, dessus de lits...) et un service retouches.

Vous pouvez les retrouver, dès comme hiver, sur les marchés artisanaux des Hautes-Alpes. Betty et Marie-Odile, deux artisans et artistes d'Art qui vous proposent un travail soigné, de qualité et adapté à chacun.

L'atelier est ouvert : du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 et le samedi uniquement sur rendez-vous.

Betty couture : 06 83 63 83 67 / ID à coudre : 06 52 43 79 90



(Publi-reportage)

Association LEADER France

C/o Mairie de Ploec-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploec-sur-Lié 22150 Ploec-l'Hermitage

L'intercommunalité, première collectivité de France des "Boutiques à l'essai"



Mardi, Inauguration de la boutique à l'essai de Levens (à voir, au côté de Charles Frençois) à côté du maire

L'INFO EN +

UN ENCADREMENT TECHNIQUE ET ECONOMIQUE

Parmi les partenaires, la Région Sud-Provence Alpes-Côte d'Azur, et l'Europe avec le programme "Leader" (pour l'aider à entre les actions de développement économique rural), représenté par Carole Anglada chargée de mission auprès du Pays Sud. « Ce programme est là pour accompagner la plateforme d'initiatives dans l'encadrement des dossiers et apporte un encadrement technique et économique », explique-t-elle.



Dans le courant du mois de mai, la plateforme d'initiative locale Nord Hautes-Alpes, par l'intermédiaire de son directeur Stéphane Blondel, annonce la mise en place d'un nouveau local dans le cadre de l'opération "Ma boutique à l'essai", rue des Fontaines, en plein centre-ville d'Enchaux. La commune avait déjà accueilli plusieurs commerces avec ce support.

La plateforme, qui opère sur le territoire nord des Hautes-Alpes de l'intercommunalité de Serre-Ponçon jusqu'au Briançonnais, rencontre avec ce dispositif "Ma boutique à l'essai" de beaux succès. Ce mardi, c'était la neuvième boutique à l'essai inaugurée pour la commune de Serre-Ponçon, "De nature chair".

« La plateforme initiative est adhérente de la Fédération nationale des boutiques à l'essai. La communauté de communes de Serre-Ponçon est la première à avoir signé cette convention. Des baux dérogatoires de six mois, renouvelables, se mettent en place après accord des parties prenantes, propriétaires, locataires, la plateforme initiative et ses différents partenaires », décrypte Stéphane Blondel. En somme, un moyen de leader une activité en réduisant les risques.

« C'est important de redynamiser le centre-ville »

« Ce dispositif continue de très bien fonctionner dans ce secteur de Serre-Ponçon, qui est la première collectivité de France dans ce dispositif

des Boutiques à l'essai avec neuf locaux dorénavant ouverts », poursuit Stéphane Blondel.

Christel Eyméoud, maire d'Enchaux et présidente de l'intercommunalité, s'est réjouie de l'aboutissement de cette nouvelle boutique. « C'est un magasin supplémentaire qui ouvre en centre-ville. Des vêtements prêts à porter féminin, c'est extrêmement utile, courage-t-elle. C'est important de redynamiser le cœur de ville. Aujourd'hui, neuf boutiques à l'essai sont ouvertes sur la communauté de communes, c'est une belle réussite et une bonne idée ».

Pour marquer cette nouvelle ouverture, Stéphane Blondel avait convié les commerçants des huit autres boutiques à l'essai de la CCSE. **Muriel MOURRELLI**

Pour Laurence Moine, le pari d'une reconversion

Laurence Moine, originaire de la Loire, est installée dans la région depuis quelque temps déjà ayant suivi son époux pour des raisons professionnelles. « C'est pour moi une reconversion professionnelle, auparavant je travaillais dans le juridique, et j'avais le désir depuis que nous sommes arrivés de réaliser ce projet. La découverte du local proposé dans le cadre de "Ma boutique à l'essai" rue des Fontaines à Enchaux a été un coup de cœur, l'élément déclencheur. C'est grâce aussi à Stéphane Blondel et la plateforme que je peux réaliser ce projet », explique-t-elle, promettant vêtements, accessoires et bijoux – dont des créations locales.

LE CHIFFRE

2 Cela fait presque deux ans que le programme des Boutiques à l'essai s'est installé dans la vie locale et commerciale de Serre-Ponçon. L'intercommunalité avait voté une délibération en ce sens le 19 juillet 2016.



(Publi-reportage)

MA BOUTIQUE À L'ESSAI : À CHARGES BOUTIQUE TORRÉFACTION : L'ÎLOT CAFÉ

Le concept «Ma Boutique à l'Essai» est porté par la Plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes (INHA) et financé grâce à un prêt d'honneur du Conseil Régional PACA et du Leader en partenariat avec Pays Sud. Motivée par une enfance au milieu des cafés réanionnais, Marie Payet a souhaité faire partager sa passion. Aussi elle vous invite à venir découvrir sa boutique «L'Îlot Café» située dans Grande Rue à Chorges (en face des arcades). Son concept de torréfaction sur place est unique dans cette vallée des Hautes-Alpes. Vous y découvrirez une large gamme de cafés, de thés, d'épices et de chocolats. Certains de ces produits proviennent du commerce équitable et sont bio, précise-t-elle. Vous découvrirez l'histoire de ces cafés d'exception comme le Malabar moussonné ou le Colombie caracoli, dans un espace de dégustation chaleureux qui vous est réservé. En effet, une large gamme de cafés choisis avec soin vous est proposée en grains, moulus ou à la tasse. Ce projet a vu le jour grâce à l'appui efficace de Stéphane Blondel et de son équipe. Un grand merci donc à Initiative Nord Hautes-Alpes.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : 7h30 / 12h30 et de 14h30 / 19h30. Le dimanche : 6h30 / 13h30

A partir d'octobre : fermeture le lundi et le mardi à 17 heures



Association LEADER France

C/o Mairie de Ploeu-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploeu-sur-Lié 22150 Ploeu-l'Hermitage

CROTS

Des locaux communaux dans le circuit "Boutiques à l'essai" : une première haut-alpine

Le lundi 29 octobre, le maire Jean-Pierre Gondot, à gauche, avec Stéphane Blondel, directeur de la Fédération Initiative Nord Hautes-Alpes, le président de la Fédération des Boutiques à l'Essai Laurent Huret. Cette visite a permis de constater l'avancée des travaux et de discuter plus en détail les projets des deux nouvelles boutiques prévues à venir : une boulangerie pâtisserie-ostéothérapeute qu'un espace coiffeur.

À Crots, le dispositif est initié par le maire Jean-Pierre Gondot : c'est la première fois dans le département des Hautes-Alpes qu'une commune prend l'initiative de proposer ses patrimoines à louer au service de deux commerces.

15 000 euros de travail en moyenne par local

Les travaux sont engagés par la municipalité dans l'attente d'une réponse positive et l'investissement d'environ 15 000 € par local. « Grâce à ces deux ouvertures, on espère véritablement créer du dynamisme dans le village en proposant des services de proximité. Ce n'est pas seulement mettre deux commerces, c'est aussi améliorer le vie dans le bourg, attirer des artisans, locaux et se développer », a déclaré Jean-Pierre Gondot. L'édile a estimé que ces commerces étaient nécessaires, indépendamment des Crédoles « puisqu'il s'agit de donner leur chance à ces deux projets afin de maintenir un certain nombre de services ». Un troisième projet est à l'étude, a complété Stéphane Blondel. « En effet, un épicerie souhaiterait s'installer dans la commune. Mais pour le mo-

ment nous n'avons pas trouvé de local abordable pour monter cette structure », a-t-il expliqué. Le directeur de la plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes a donc un appel aux propriétaires fonciers du centre du village qui souhaiteraient proposer un local.

À l'échelle nationale, le département des Hautes-Alpes se situe au tête des créations de Boutiques à l'Essai avec 20 % de créations et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en réalise 30 %. « Il y a une réelle envie, ici, dans les communes des villages, a observé le président de la Fédération, Laurent Huret. La plupart du temps, ce sont des communes rurales de communes qui s'engagent pour ces projets. Là, c'est une commune, mais l'idée plaît : même des agglomérations et des centres de grandes villes veulent proposer des boutiques. »



Jean-Pierre Gondot, maire de Crots, Laurent Huret, président de la Fédération des Boutiques à l'Essai, et Stéphane Blondel, directeur de la plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes.

Les Boutiques à l'essai, un test de six mois... ou plus

Le dispositif des Boutiques à l'Essai veut permettre à des porteurs de projets de venir tester leur activité durant une période déterminée, généralement une semaine par le biais d'un bail d'essai. Le bail est souscrit avec l'organisme Initiative Nord Hautes-Alpes qui se porte garant du projet pour lui permettre d'acquiescer au bail, de formaliser et de le signer pendant six mois de location. Le bail est payé directement au bailleur par le porteur de projet. Une démarche qui rassure les propriétaires et décharge le locataire pour ce qui est de la location. Concernant les porteurs de

projets et les locaux concernés ? Généralement, les propriétaires de locaux ne sont pas concernés par le dispositif. Si le local est vacant, le dispositif se veut flexible : le bail est souscrit avec un montage clair. « Et si cette boutique était à votre place ? »

"Pourquoi pas moi, c'est à moi !"

« Ici, on constate que ce sont des locaux qui vont venir proposer des projets. En regardant le catalogue sur les boutiques, les personnes passent devant, s'intéressent, appellent pour se renseigner et on leur se dit : mais pourquoi pas moi, c'est à moi ! »

explique-t-on du côté d'Initiative Nord Hautes-Alpes. Le dispositif est financé par le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le dispositif européen Leader, puis localement par le Pays Sainte-Françoise. Une fois le bail signé, le propriétaire de la commune de Serre-Ponçon.

Un plan de financement moyen de 8 000 à 9 000 euros

Pour les porteurs de projets, la Boutique à l'Essai, c'est deux à six mois pour tester son activité. Le bail est souscrit pour une période de six mois à un an, renouvelable à la fin de la période. Le bail est payé par le locataire sur 36 mois qui

adaptés à la situation. Le plan de financement moyen par local est de 8 000 à 9 000 €. Des aides financières supplémentaires sont possibles par le biais de la plateforme. En cas d'échec, un nouveau projet peut être implémenté et de nouveaux locaux seront envisagés. Les propriétaires s'engagent à proposer des locaux adaptés pour aider les commerçants et les locaux concernés.

Initiative Nord Hautes-Alpes, 15 rue de la Gare, 05240 La Selve-sur-Arpy, 04 82 17 40 535, Bénédict

EMBRUN | Le dispositif proposé par la plateforme Nord Hautes-Alpes s'intensifie avec un onzième local

Une nouvelle boutique à l'essai lancée

Depuis plusieurs années, la plateforme d'Initiative locale Nord Hautes-Alpes dirigée par Stéphane Blondel conduit le dispositif "Ma boutique à l'essai" sur le territoire de la communauté de communes de Serre-Ponçon adhérente au dispositif en lequel croît notamment Chantal Eyméoud sa présidente afin de revitaliser les centres-villes.

Le système consiste à rechercher des locaux commerciaux vacants, après entente avec les propriétaires et les potentiels entrepreneurs, et mettre en place des baux d'essai de six mois, renouvelables une fois. Ces projets sont portés par la plateforme Initiative et ses différents partenaires : communes, communauté de communes, région Provence-Alpes-Côte d'Azur, banques, assureurs et l'Europe à travers le programme Leader.

11 Boutiques à l'essai dans le comarc

« C'est la 11^e boutique à l'essai que nous proposons à des entrepreneurs sur le territoire de la communauté de communes de Serre-Ponçon. Jusqu'à présent le taux de réussite est excellent. Neuf boutiques fonctionnent avec ce dispositif et les retombées sont bonnes », explique Stéphane Blondel.

Cet nouvel espace commercial se situe sur la place de la Massière à Embrun. La plateforme Initiative est adhérente de la Fédération nationale des Boutiques à l'Essai. Le conseil de Serre-Ponçon est la première à avoir signé cette convention. « Ce dispositif marche très

bien ici même si l'on sait que le contexte général est difficile. Serre-Ponçon est toujours la première collectivité de France dans ce dispositif des Boutiques à l'Essai avec dorénavant onze locaux. Nous décidons en comité regroupant les représentants de nos partenaires de l'opportunité d'une candidature et de sa cohérence par rapport aux autres commerces. La force du dispositif, laquelle rassemble les propriétaires, est de convenir que les six premiers mois de bail sont couverts par le prêt d'Initiative.

L'objectif pour la plateforme est de nouer les dialogues entre collectivités et propriétaires et de faire ensuite qu'il n'y ait pas d'endettement pour l'entrepreneur que nous aurons financé. « Le bail est de s'inscrire dans la durée et d'aller vers des baux en trois, six, neuf, et surtout de ne pas lui donner de regrets », conclut Stéphane Blondel.

Tous renseignements auprès de la plateforme au 06 79 12 33 69.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, partie prenante du dispositif

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est partie prenante dans ce dispositif, elle a voté un budget important financé par la région avec une somme de 100 000 euros pour aider au fonctionnement des boutiques à l'essai. Le président Renaud Muselier et les élus régionaux ont consi-



Chantal Eyméoud et Stéphane Blondel devant le nouveau local proposé en boutique à l'essai.

deré que c'était une opération de qualité et ont décidé alors d'en faire une opération pilote. C'est la première région à s'engager comme tel cette façon. Nous nous appuyons sur la structure de la plateforme Initiative local Nord Hautes-Alpes, afin de financer les petits à tous états », explique

Chantal Eyméoud, maire d'Embrun, présidente de la communauté de communes de Serre-Ponçon et deuxième adjointe à la Région.

Dans ce projet, la Région verse la somme de 150 000 euros. Un choix politique pour aider ceux qui souhaitent se lancer et

ainsi permettre aux villes de se développer, de dynamiser leur centre-ville, et d'aider les porteurs de projets. « C'est une véritable politique de notre part et une belle satisfaction. C'est gagnant-gagnant pour aider le commerce de proximité », conclut Chantal Eyméoud.



CROTS

Boutique à l'essai : la 11^e du genre a ouvert

Le dispositif a permis, cette semaine, d'ouvrir un nouveau commerce dans les locaux de l'ancienne bibliothèque. Un salon de coiffure s'y tient désormais en lieu et place.

À l'acte de cette boutique à l'essai de Crots, le système "Boutique à l'essai" a été mis en place depuis quelques années et vise à développer localement l'économie et le tourisme de la commune de Crots par de Marie Dupuy la présidente de la commune. La plateforme d'initiative locale Nord Hautes-Alpes, qui porte ce projet, et son directeur Stéphane Blandel ont été les invités d'honneur.

Un point de projet préalable pendant six mois au lieu de commencer dans un local, préalablement le rendez-vous pour le lancement de l'association, le projet est élaboré, validé à l'échelle de la commune par la plateforme et après validation par un comité local d'agencement composant deux membres, il



Virginie Dupuy au centre, avec les élus et Stéphane Blandel. Photo La O1/Marc MORRELLI

est lancé. L'entreprise peut obtenir un prêt d'honneur. La municipalité de Crots propose dans le centre du village deux espaces pour une boutique commerciale. Elle a été déjà inauguré il y a quelques jours avec la boulangerie, et voici que la 11^e Boutique à l'essai, le salon de coiffure honoraire, ouvre, samedi, 20/10/19 de Virginie Dupuy s'ouvre en lieu et place de l'ancienne bibliothèque.

Un prêt d'honneur de 8 000 € pour l'entreprise

La nouvelle entreprise a eu le plaisir d'inaugurer officiellement en la présence de Chantal Brossat, présidente de la communauté de communes de Serre-Ponçon et maire d'Albens, de Jean-Pierre Gaudin, maire de Crots et de Stéphane Blandel.

« Virginie Dupuy, 38 ans, est née à Crots et a travaillé sur Paris, puis le tour du monde avec Crots il y a deux ans. Elle a créé à domicile. Avant sa création du dispositif des Boutiques à l'essai et d'obtenir le prêt d'honneur en lieu et place de la plateforme qui n'a permis d'obtenir un prêt d'honneur de 8 000 € en complément de son investissement personnel de 10 000 € pour le mobilier. Je remercie le conseil municipal de Crots qui a effectué la

mise en état des lieux. Je continuerai à faire des propositions à domicile, et je remercie au même titre », indique Virginie Dupuy.

Chantal Brossat est très satisfaite de cet engagement municipal et remercie la commune de Crots pour l'installation de ce salon de coiffure. Après le dispositif de prêt, voici un nouveau commerce de proximité pour le bénéfice de la population. Parmi ses activités, l'installation et la redynamisation commerciale au sein des villes et villages est un objectif très important. Cela se concrétise ici avec cette 11^e Boutique à l'essai.

Le maire de Crots, Jean-Pierre Gaudin, est très satisfait également : « Je remercie Virginie Dupuy de son intérêt pour notre village. Stéphane Blandel pour son travail, la Région et la communauté de communes de leur investissement et, avec quelques autres partenaires, nos projets.

La commune est intervenue pour un montant de 10 000 € afin de recevoir en état les locaux », indique-t-il.

Marc MORRELLI



CROTS Une boulangerie, place Saint-Laurent, a bénéficié de l'accompagnement de la plateforme Initiative nord.

L'intercommunalité de Serre-Ponçon vient d'inaugurer sa 10^e "Boutique à l'essai"

Une proposition de commerce, un prêt d'honneur, puis un local en test : c'est la recette des "Boutiques à l'essai", où la communauté de communes de Serre-Ponçon est aux avant-postes. La 10^e boutique du genre a été inaugurée.

Depuis quelques mois, dans le centre du village de Crots, deux espaces communaux étaient proposés dans le cadre des "Boutiques à l'essai", un système porté par la plateforme d'Initiative locale nord Hautes-Alpes et son directeur, Stéphane Blondel. Ce mercredi, la 10^e boutique à l'essai était inaugurée dans le village, place Saint-Laurent, en face de l'église : "La croustille dorée bis".

Un prêt d'honneur de 8000 €, avant la boutique à l'essai

En présence de Chantal Eyméoud, la présidente de la communauté de communes de Serre-Ponçon, de Jean-Pierre Gardois, le maire de Crots, et de Stéphane Blondel, Matthieu Baré, par ailleurs boulanger-pâtisseries à Savines-le-Lac a donc ouvert un point de vente de pains, viennoiseries, pâtisseries et salons de thé. « Je suis dans le métier depuis une dizaine d'années. Auparavant j'étais installé à Saint-Maime (Alpes-de-Haute-Provence), et depuis deux ans à Savines-le-Lac. Je souhaitais développer mon activité, et le système des "Boutiques à l'essai" m'a convaincu pour me lancer, ici, à Crots, où il n'y avait



Devant la boutique de Matthieu Baré (deuxième en partant de la gauche), les acteurs de l'économie locale en ont profité pour faire un bilan d'étape des Boutiques à l'essai. Photo Le DL/Marc MORBELLI

pas de boulangerie-pâtisseries mais un fort potentiel avec 1 000 habitants », évoque Matthieu Baré. Depuis quelques semaines, il a déjà bénéficié de la clientèle et a pour objectif « d'arriver à 50 % ».

Il chiffre l'aide permise par le système : « La plateforme m'a permis d'obtenir un prêt d'honneur de 8 000 €, en complément de mon investissement personnel, et de me lancer en lien avec la

municipalité de Crots à laquelle appartient les locaux », indique-t-il.

Les locaux de l'ancienne agence postale mis à disposition

La présidente de l'intercommunalité de Serre-Ponçon, Chantal Eyméoud, et vice-présidente de la région en charge de l'économie de proximité est très satisfaite de l'opération. « Ce commerce au centre de Crots

apporte un service de proximité et un plus évident aux habitants, souligne-t-elle. C'est important de redynamiser les villages. Aujourd'hui, 10 boutiques à l'essai fonctionnent sur la communauté de communes, c'est une belle réussite. »

Le maire de Crots, Jean-Pierre Gardois, est également ravi de voir s'implanter ce commerce qui faisait cruellement défaut. « Je remercie Matthieu Baré de

son implication dans notre village, Stéphane Blondel pour son travail, et le régime et la communauté de communes de leurs investissements avec quelques autres partenaires sur ces projets. La commune est intervenue pour un montant de 15 000 € pour remettre en état les locaux de ce qui était l'ancienne agence postale rattachée à la mairie », conclut-il.

Marc MORBELLI

REPÈRES

Combien de personnes âgées ?

En 2018, la plateforme Initiative nord Hautes-Alpes a financé 87 entreprises, 834 500 € de prêts d'honneur, permis de créer ou maintenir 242 emplois, avec un taux de réussite à trois ans de 94 % : 4 576 200 € ont été mobilisés dans l'économie du territoire. Elle fonctionne avec 40 membres des comités d'agrément, 132 bénévoles dont 71 parrains et marraines.

Qui finance ?

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est partenaire financier du fonctionnement de la plateforme Initiative nord Hautes-Alpes, et finance les prêts d'honneur à hauteur de 130 000 € pour 2019. L'intercommunalité intervient pour 23 000 €, commente Chantal Eyméoud.



EMBRUN La 13^e installation de commerce ou de service grâce au dispositif "Boutique à l'essai"

Une psychologue du travail s'est installée

Originaire de Picardie, Carole Lassoutan a ouvert son cabinet de consultation au square Lapeyrouse. Une installation qui s'est faite grâce au dispositif "Boutiques à l'essai".

Depuis quelques semaines était proposé à l'immeuble Lapeyrouse, au square du même nom, à Embrun, un local dans le cadre des "Boutiques à l'essai", projet porté par la plateforme d'Initiative locale nord Hautes-Alpes et son directeur Stéphane Blondel.

Ce mardi, en fin d'après-midi, Carole Lassoutan ouvrait son cabinet de psychologue du travail en présence de Chantal Eyméoud, présidente de la communauté de communes de Serre-Ponçon, et de Stéphane Blondel.

Une psychologue pour parler de la souffrance au travail, mais pas seulement

« Depuis l'été dernier nous sommes installés avec ma famille à Embrun. Originaires de Picardie, nous sommes venus dans les Hautes-Alpes par choix familial et personnel. Diplômée avec d'un Desg de psychologie, ma volonté était de m'orienter vers la

psychologie du travail et d'exercer en libéral. Afin de me perfectionner, j'ai suivi une formation auprès du CPE de Gap. Je suis entrée en contact avec la plateforme Initiative et Stéphane Blondel, qui m'a parfaitement accompagnée et soutenue dans mes démarches dans le cadre des "Boutiques à l'essai" et du prêt d'honneur. »

Elle poursuit : « Ces six premiers mois de bail me permettent de tester mon activité et de ne pas prendre de risque inconsidéré. Ici on m'a très bien entourée et permis de concrétiser. Mon activité traite de la souffrance psychologique dans l'environnement professionnel pour les particuliers ou les entreprises. Les consultations sont axées autour du bien-être au travail. Je m'occupe également des demandeurs d'emploi un peu perdus et des adolescents en échec scolaire, ainsi que ceux qui se cherchent. J'interviens également pour l'élaboration de curriculum vitae, préparer un entretien d'embauche ou un entretien téléphonique. Je peux me déplacer sur toutes les Hautes-Alpes », commente Carole Lassoutan.

La 13^e personne



Carole Lassoutan (à gauche) avec ses côtés Chantal Eyméoud et Stéphane Blondel. Photo Le DL/Marc MORBELLI

à profiter du dispositif "Boutique à l'essai"

Stéphane Blondel précise : « Le dossier de Carole a été accepté ce 26 mars par le comité d'agrément de la plateforme Initiative nord Hautes-Alpes, ainsi que le prêt d'honneur de 8 000 euros lui permettant de s'installer. Nous retranchons de cette somme les six premiers mois de loyer, ainsi le propriétaire est protégé. C'est la 13^e "Boutique à l'essai" sur l'espace de la communauté de communes de Serre-Ponçon. »

Chantal Eyméoud est très satisfaite de cette installation : « Je suis ravie de l'arrivée de cette famille avec deux jeunes enfants. Carole Lassoutan trouve ici les conditions de réaliser une activité professionnelle unique dans les Hautes-Alpes dans son domaine de la psychologie au travail. Qu'une jeune femme propose ses services ici à Embrun c'est une chance pour nous. Son activité prend en charge les attentes et souffrances de

la société dans ses conditions de vie au travail. Les "Boutiques à l'essai" sont toujours une belle réussite, la Région Sud est partenaire financier du fonctionnement (133 000 euros en 2019) de la plateforme Initiative nord Hautes-Alpes, et finance les prêts d'honneur à hauteur de 130 000 euros pour 2019. L'intercommunalité intervient à hauteur de 25 000 euros », complète l'édile.

Marc MORBELLI



BARATIER

“Boutique à l’essai” : un salon de coiffure sur la place du village

Une nouvelle boutique a été inaugurée ce lundi 22 juillet au cœur du village. Un salon de coiffure “Tout pour pl’Hair” s’est installé sur la place de la mairie.

Un prêt de 8 000 € à taux zéro

La jeune coiffeuse est déjà bien connue dans le pays. D’abord parce qu’elle est d’origine barataise, ensuite parce qu’elle s’est déjà constituée une bonne clientèle en qualité de coiffeuse à domicile. Emine Karakurt a fait sa formation au CFA de Gap et a été apprentie coiffeuse au “salon Valentin” d’Ezebeun. Salariée pendant deux ans d’un salon de Gap, elle a ensuite intégré la couveuse d’entreprises “Active” (Gap) où pendant trois ans elle a pu développer une activité de coiffeuse à domicile. Avoir son propre salon était natu-



L’adjoint Georges Pons, le directeur de la plateforme INHA Stéphane Blondel, le maire de Baratier Jean Bernard et l’adjointe Christine Maximin, entourent Emine Karakurt. Photo Le DL/Michel PEGAVET

rellement son rêve.

La plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes (INHA), dispositif soutenu par la Région et par la communauté de communes de Serre-Ponçon, a décidé de soutenir son projet en lui proposant de bénéficier du dispositif des

“boutiques à l’essai” et en lui accordant un prêt d’honneur à taux zéro de 8 000 € pour lui permettre d’aménager son salon. Une somme théoriquement insuffisante pour créer de toutes pièces un salon de coiffure (à deux postes) mais

une prouesse rendue possi-

ble par le travail de son conjoint et l’aide des amis. Stéphane Blondel, directeur de la plateforme INHA, y a vu l’illustration selon laquelle, pour réussir, « il faut du réseau, du système D, de l’huile de coude ». Et de détailler : « Ce salon est la

13^e boutique à l’essai ouverte par la plateforme sur le territoire de la communauté de communes de Serre-Ponçon. Trois ont cessé leur activité après deux ans parce qu’elles n’étaient pas rentables. Les intéressés en ont fait l’expérience et ils ont pu se retirer sans regret et surtout sans dette. »

Le maire de Baratier, Jean Bernard, avec ses adjoints Christine Maximin et Georges Pons, est venu féliciter la jeune entrepreneuse : « Ce salon est très joli et va contribuer à la vie du village. Nous ne doutons pas de sa réussite. »

Pour Emine Karakurt, « ce salon doit me permettre d’augmenter mon chiffre d’affaires en passant beaucoup moins de temps sur les routes. Néanmoins, je continue de coiffer à domicile ma clientèle qui ne peut se déplacer. »

Hors Leader 2017-2019

GUILLESTROIS-QUEYRAS |

« Les boutiques à l'essai, c'est vraiment une opportunité »

Le président de la communauté de communes du Guillemont et du Queyras, Max Esmond, a signé, ce mardi 30 octobre, une convention avec la Fédération nationale des boutiques à l'essai en présence de son président, Laurent Iffez. Max Esmond a expliqué qu'il y avait une volonté affirmée de la communauté de communes de relancer et de redynamiser le commerce de proximité dans les centres-villes où il y a un vrai problème de locaux vides et défectueux et ce n'est pas une bonne image que l'on donne à la fois à la population sédentaire mais aussi aux vacanciers. Les boutiques à l'essai, c'est vraiment une opportunité.



Les boutiques à l'essai permettent de revitaliser les centres-villes et de relancer le commerce de proximité.

Six projets devraient voir le jour dès 2019

Cette convention va permettre à la collectivité d'aider et relancer l'activité économique des deux centres-villes du territoire qui sont Guillemont et Aiguilher.

La Fédération des boutiques à l'essai apporte à la collectivité le concept, les outils de communication, les conseils juridiques et les informations utiles issues du partage d'expériences.

À partir de 2019, six projets devraient voir le jour avec l'aide de la plateforme Initiative locale nord-Hautes-Alpes qui

connaît très bien le tissu économique local. À ce jour, deux locaux ont été identifiés sur ces communes.

Des créateurs épanouis à tous les niveaux

Il a été rappelé que les locaux fermés reviennent une mauvaise image de lieu et n'incitent pas les porteurs de projet à créer leurs commerces et que, parmi les freins à la mise en route d'un projet, il y a très souvent des loyers trop élevés, de nombreux travaux à réaliser et les démarches administratives qui font peur.

Avec les boutiques à l'essai, le créateur est épaulé à tous les niveaux. Il bénéficie de prêt d'honneur de la plateforme à deux ans, de la mise en relation avec le propriétaire d'un local vacant d'un bon diamètre au loyer mensuel de six mois renouvelables une fois et de conseils. Au bout d'un an, si la personne décide de poursuivre son activité, le bailleur établit un bail de trois, six ou neuf ans.

Pour le propriétaire du local vacant qui aura fait des efforts sur le montant du loyer, la sécurité financière sera là, la cer-

toie et les loyers des six premiers mois étant garantis.

Un local vacant proposé au titre des boutiques à l'essai est identifiable par sa vitrophane et si cette boutique ébauche le vide, l'essai et l'essai votre activité.

Comme l'expliquait Laurent Iffez, ce qui est sans intérêt pour l'ouverture d'une boutique à l'essai, c'est qu'elle fait le buzz, donne une visibilité, un effet levier car « le monde attire le monde et le commerce attire le commerce ».

Devisage 0911049

L'INFO EN +

LES CHIFFRES

La Fédération nationale des boutiques à l'essai a enregistré depuis sa création en novembre 2014, 40 boutiques ouvertes et 40 en itinéraire d'ouverture. Dans les Hautes-Alpes, ce concept représente 20 % du niveau national. Le taux de pérennité des boutiques à l'essai est de 87 % et le taux de vacance des locaux, considéré sur le territoire national, est passé de 15 % en 2010, à 9,5 % en 2015 et à 11,5 % en 2017.



Guillestrois-Queyras
Communauté de communes



AIGUILLES

Deux boutiques à saisir



La commune et la plateforme locale initiative emploie s'associent pour relancer les petits commerces.

Le dispositif des boutiques à l'essai, porté par la plateforme locale initiative employe s'associe, soutenu par la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras, compte deux nouvelles adresses à Aiguilles.

Les deux locaux sont proches l'un de l'autre. L'un appartient à un privé, l'autre à la commune. La vitrophonie permet de les identifier rapidement et de récupérer le numéro de téléphone à contacter si on est intéressé.

Un salon de coiffure à reprendre

Le premier local est l'ancien salon de coiffure du Queyras, le seul de tout le territoire. Les plus proches se situent à Guillestre, ce qui oblige les Queyrasins à effectuer de nombreux kilomètres avant de trouver un salon où se faire coiffer et couper les cheveux. La particularité de cette enseigne, et non des moindres, est qu'elle est entièrement installée et équipée. L'ancienne propriétaire a cessé ses activités

pour des raisons personnelles. Des contacts pour un rachat ont déjà été pris, mais aucun n'a débouché pour l'instant.

Le second est l'ancien local de l'agence postale. Il appartient à la commune qui a proposé un loyer très modéré. « Les locaux sont vides. On a envie qu'ils soient occupés. On a envie que le village vive, qu'il y ait des commerces, que cela donne envie d'acheter local », a déclaré le maire Serge Laurens, le maire.

Le principe des boutiques à l'essai permet d'accompagner une personne dans sa démarche d'installation en minimisant les risques. Grâce à un prêt d'honneur consenti par la Pla, les loyers, stock et assurances de dépôt sont assurés. Les baux dérogeatoires sont signés pour six mois renouvelables une fois. Au bout des six premiers mois, le locataire du local comme son propriétaire peuvent mettre fin à l'expérience.

Partageons-le
au 06 79 12 33 63.

Guillestrois-Queyras
Communauté de communes



AIGUILLES
en QUEYRAS



Boutiques à l'essai : "Testez et lancez votre activité"



Une première boutique à l'essai a été mise à la location à Guillestre.

Afin de lutter contre la vacance commerciale sur son territoire, la communauté de communes du Guillestrois et du Queyras a signé dernièrement une convention avec la fédération nationale des boutiques à l'essai.

Une première boutique vient d'être mise à la location à Guillestre, sur la place Albert. Il est facile de la trouver, cette dernière étant identifiable par sa vitrophonie : "Et si cette boutique était la vôtre, testez et lancez votre activité".

Stephan Elondel, le directeur de la plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes (Inha) expliquait ce lundi 10 décembre que l'esprit de ces boutiques à l'essai était

d'encourager les initiatives personnelles. Cette opération permet de rassurer le futur commerçant en l'accompagnant dans toute sa démarche, afin qu'il puisse démarrer correctement son activité, en toute sécurité, grâce à un bail dérogeatoire au loyer minoré de six mois, renouvelable une fois.

« Toutes les initiatives sont bonnes pour essayer de relancer le commerce »

Si le marché qu'il pensait porteur n'était pas avéré, il peut s'arrêter sans avoir à gérer de problèmes juridiques, administratifs, de bail et surtout sans être endetté, car il n'aura fait appel à aucun prêt bancaire.

Cette formule rassure

aussi le propriétaire du local qui est garanti sur la perception de ses loyers grâce au prêt d'honneur à taux zéro octroyé par la plateforme au porteur de projet, dont la partie loyer est versée directement au locateur.

Pour le maire Bernard Leterrier : « toutes les initiatives sont bonnes pour essayer de relancer le commerce là où il fait défaut, en particulier dans le centre-ville de Guillestre ».

Dominique COLLOMB

Tout porteur de projet intéressé doit se rapprocher de la plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes en contactant le numéro 04 92 22 33 00.



Guillestrois-Queyras
Communauté de communes



Association LEADER France

C/o Mairie de Ploeu-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploeu-sur-Lié 22150 Ploeu-l'Hermitage

GUILLESTRE

Inauguration de la Boutique à l'essai



La boutique à l'essai de la rue Maurice Petsche a été inaugurée. Photo Le DL/Dominique COLLOMBE

Une nouvelle boutique à l'essai va ouvrir ses portes le 3 juin prochain dans le centre-ville de Guillestre.

Le Tallardien Frédéric Borel qui habite Guillestre depuis un an et le Gapençais Johan Bonnet ont, grâce au dispositif de la boutique à l'essai, sauté le pas de salarié dans un commerce de détail pour le premier et de livreur à domicile de barbecue marinade, pour le second.

Ce qui les a rassurés, c'est le concept qui leur permet de se donner une chance en ouvrant leur propre boutique "Boucherie, charcuterie, traiteur, fromagerie" sans prendre de risque grâce à un bail dérogatoire de six mois et un prêt d'honneur à

taux 0 de la plateforme initiative nord Hautes-Alpes pour financer leur stock de démarrage et le loyer.

Dans six mois, en fonction de leurs résultats et de la viabilité de leur projet, ils pourront soit renouveler pour six mois ce bail dérogatoire, soit quitter sereinement le local sans endettement.

Ce dispositif de "boutique à l'essai", porté par la plateforme initiative locale nord a vu ouvrir 13 boutiques dans la communauté de communes de Serre-Ponçon et quatre dans celle du Guillestrois et du Queyras. Une autre devrait voir le jour prochainement sur ce territoire.

D.C.



Guillestrois-Queyras
Communauté de communes



Guillestrois-Queyras
Communauté de communes



AIGUILLES

Le salon de coiffure du Queyras rouvre

Cécile Flamand reprend le salon de coiffure, Elixir coiffure, à Aiguilles. À 35 ans, elle a déjà un salon à Gap depuis quatre ans avec deux employés. Pourquoi Aiguilles ? Elle y est née et y a vécu dix ans avec ses parents, Claudine Flamand aide-soignante à l'hôpital d'Aiguilles et Didier Brohanne, kinésithérapeute. C'est un choix de vie pour Cécile qui saisit l'opportunité de la reprise du salon, dont l'ouverture est prévue le 18 juin, grâce à l'accueil de la mairie et l'aide de Stéphane Blondel de la Plateforme d'Initiative nord Hautes-Alpes (Inha). Elle se traduit par l'appui financier soit un prêt d'honneur sans garantie de six mois de loyer et un contrat moral basé sur la confiance. « Avec ce dispositif il y a moins de risque et j'ai eu un accompagnement pour l'administratif », reconnaît-elle.



Les élus et Stéphane Blondel entourent Cécile Flamand devant son salon Elixir coiffure. Photo Le DL/Didier VARET

Pour Stéphane Blondel, un territoire enclavé, des collectivités tenues par des contraintes, une désertification en milieu rural difficile à stopper et un foncier plus élevé n'encouragent pas les porteurs de projets qui hésitent à s'engager. L'intérêt du dispositif, cofinancé par le conseil régional, est de regrouper les collectivités, les propriétaires et les acteurs autour du projet. La plateforme loue le local, les six premiers mois de loyer sont payés par elle. Cette garantie financière rassure le propriétaire face au problème des baux à deux fois six mois. Au bout d'un an, le bilan est fait avec la mairie, la comcom et les bénévoles. Le but est la continuité avec des baux en trois, six, neuf mois conclut Stéphane Blondel. C'est la 3^e boutique à l'essai, après la boucherie de Guillestre, le salon de coiffure et l'ancienne poste d'Aiguilles.



Association LEADER France

C/o Mairie de Ploec-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploec-sur-Lié 22150 Ploec-l'Hermitage

GUILLESTRE

La lithothérapie fait son entrée en centre-ville



L'inauguration de cette nouvelle boutique à l'essai s'est déroulée en présence de la famille Bergues, de la propriétaire du local, des élus et des représentants de la plateforme Initiative nord Hautes-Alpes. Photo Le DL/D.C.

C'est la quatrième du genre sur le territoire, tandis qu'un nouveau local va être mis à disposition.

Une nouvelle boutique à l'essai a ouvert ses portes dans le centre-ville, rue Maurice-Petsche. Cette boutique est la quatrième à voir le jour sur le territoire de la communauté de communes du Guillestrois et du Queyras (CCGQ). La collectivité a signé, le 30 octobre une convention avec la fédération nationale des boutiques à l'essai dans le but de redynamiser le commerce de proximité dans les centres bourgs de Guillestre et d'Aiguilles. Il a été rappelé que la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur soutenait

financièrement ces projets via la plateforme Initiative nord Hautes-Alpes.

L'intérêt de ce dispositif "Boutique à l'essai" est de rassurer le propriétaire du local qui a fait un effort sur le prix des loyers en lui versant tout de suite les six premiers mois grâce au prêt d'honneur à taux zéro octroyé par la plateforme au porteur de projet.

Pour les élus, de la plus-value au centre-ville

Comme l'expliquait le directeur de la plateforme, Stephan Blondel, lors de l'inauguration, ce deuxième point de vente va permettre à l'artisan Laurent Bergues de développer son activité de taille de pierres, de cré-

tion de pièces originales et de pierre de thérapie, un savoir-faire local qu'il exerce déjà sur Aiguilles. Pour les élus guillestrois, cette réouverture d'une boutique un peu différente apporte une plus-value au centre-ville.

Farmi les actualités annoncées par la plateforme, la mise à disposition dans le cadre des vitrines à l'essai du local situé place Salva entre les deux restaurants et à côté de l'office du tourisme. On pourra très vite l'identifier par la vitrophanie "Et si cette boutique était la vôtre, tester et lancez votre activité". Mais aussi le lundi 15 juillet, l'inauguration à Aiguilles d'une nouvelle boutique à l'essai.

Dominique COLLOMB



AIGUILLES | L'ÉCHO DU COMMERCE

Boutiques à l'essai : "la Galerie du farfêlu" ouvrira début août

Il y avait effervescence lundi autour de l'ancien bureau de Poste. Ce local, inclus dans le dispositif des boutiques à l'essai porté par la communauté de communes du Guillestrois-Queyras, accueillait son nouveau locataire. Début août, Bruno Parrigi y ouvrira sa "Galerie du farfêlu".

Installé à Arvièux depuis 1 an, il n'avait pas pu y réaliser son projet. C'est à Aiguilles qu'il a trouvé le local qu'il cherchait, et un nouveau logement pour être sur place. Le lieu est vaste, 87 m² et bien placé au cœur du village.

Bruno Parrigi a bénéficié du soutien de la Boutique de ges-

tion accès conseil, qui accompagne les personnes en situation de handicap. Elle lui a accordé une aide de 5 000 €, avec comme seul contrepartie d'avoir un apport personnel de 1 500 €. À cela s'est rajouté le soutien de la plateforme locale d'initiative emploi, avec un prêt d'honneur de 4 750 €. Enfin, la Fondation de la deuxième chance lui a octroyé une aide de 3 000 € pour l'achat d'un véhicule.

Chercheur de minéraux, chasseur, peintre, sculpteur, il transforme tout de ses mains. Ce lieu bien à lui, il le veut avant tout artistique.



La remise symbolique du chèque de 4 750 € de la Plie, la plateforme locale d'initiative emploi. Photo Le DL/Valérie CAUVIN



La galerie “le Phare feu” est ouverte



Guillestrois-Queyras
Communauté de communes



Lors de la remise de son prêt d'honneur de la Plateforme locale d'initiative emploi, le local de l'ancienne Poste dans lequel il allait s'installer était encore en piteux état. Bruno Parrigi avait l'intention d'y ouvrir une galerie d'art, “le Phare feu”, le 1^{er} août. Il a tenu parole.

Certes, il reste encore un peu de travail dans les ateliers de meubles et de stockage des matériaux, à l'arrière du vaste local, mais l'espace galerie est opérationnel et peut accueillir les visiteurs.

Dans ce lieu badigeonné en blanc et vert clair, Bruno Parrigi révèle ses œuvres aux techniques multiples en peinture et sculpture, et celles de quelques peintres qu'il a chinées au gré de ses pérégrinations. Cela a



Bruno Parrigi s'est installé le 1^{er} août dans ses nouveaux locaux. Photo Le DL/Valérie CAUVIN

un air queyrassin sans que l'on y fasse attention tant les formes et créations sont détournées de leur banalité.

“Le Phare feu” est ouvert tous les jours jusqu'à la fin du mois d'août, sauf le dimanche.